



Bourgeoisie de Riddes

Rue du Village 2 1908 Riddes



Assemblée annuelle ordinaire

L'assemblée annuelle ordinaire de la bourgeoisie de Riddes est convoquée le

Jeudi 24 mars 2022 à 19 h 30 à la salle du Collège à Riddes

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée 2021
2. Rapport du Président
3. Lecture des comptes 2021
4. Rapport de l'organe de révision
5. Approbation des comptes 2021
6. Lecture et approbation du budget 2022
7. Planification financière 2023-2026
8. Vente de 255 m² sur la parcelle 5409 (forêt) à La Tzoumaz
9. Divers

Le procès-verbal de l'Assemblée du 25 mars 2021, le rapport sur les comptes, ainsi que les comptes 2021, budgets 2022 et planification financière 2023-2026 sont publiés sur le site internet de la Commune de Riddes (www.riddes.ch), rubrique Officiel / Bourgeoisie. Ils sont également tenus à la disposition des bourgeois et peuvent être consultés ou retirés dans leur forme complète au bureau bourgeoisial, sur demande téléphonique préalable.

Riddes, le 22 février 2022

L'Administration bourgeoisiale

